

pg/ Madrid 5 Enero 1933. 1

Au Secrétaire du Parti Ouvrier Belge.
Maison du Peuple.

Bruxelles

Cher camarade:

Nous étudions à présent, une reorganisation de la Secrétairerie de notre Parti et nous voudrions connaître comment est organisé la votre, nous permettant recourir à votre bonne obligeance pour avoir une réponse aux questions suivantes:

- 1^o- Quels sont les divisions ou sections pour les différents travaux.
- 2^o- Combien de personnel y - a-t-il et son salaire.
- 3^o- Relation avec le Groupe parlementaire.
- 4^o- Existe une réglementation des travaux.

D'ailleurs, nous désirerions avoir un Rapport annuel de votre Parti.

Nous vous en remercions d'avance et vous envoyons, cher camarade, nos salutations fraternelles,

Le Secrétaire.



CONSEIL GÉNÉRAL DU
PARTI OUVRIER BELGE

2
MAISON DU PEUPLE
RUE J. STEVENS, 17
BRUXELLES

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL:
J. VAN ROOSBROECK
TÉL. 16840



PRIÈRE DE RAPPELER DANS LA RÉP.
INDEX C/XI/I/I

TÉLÉPHONE }
BUREAU } 168.12
CHÈQUE POSTAL 4512
(G. VANDERVEKEN - BRUX.)
ADR. TÉLÉGR. PÉOBELGE

Bruxelles le 17 janvier 1933

Archives

ANNEXE
DACT. VS.

Chers camarades,

Bien reçu votre lettre du 28 dernier par laquelle vous nous demandiez une documentation sur les banques ouvrières en Belgique.

Nous devons vous dire que nous n'avons plus de banque ouvrière sous la forme coopérative. Jadis nous avions le "Comptoir des Dépôts et des Prêts" lequel a été fusionné avec la "Banque Belge du Travail," établie à Gand sous la forme d'une société anonyme. La Banque Belge du Travail possède plusieurs succursales en Belgique et même en France. Nous croyons savoir que la Banque Belge du Travail vous a déjà fait parvenir une documentation sur sa constitution et son activité.

Nous nous tenons à votre entière disposition et vous présentons, chers camarades, nos salutations fraternelles.

Le secrétaire général,

J. Van Roosbroeck

Parti socialiste d'Espagne
Madrid.



SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :
J. VAN ROOSBROECK
TÉL. 16840

TÉLÉPHONE } 168.12
BUREAU }
CHÈQUE POSTAL 4512
(G. VANDERVEKEN - BRUX.)
ADR. TÉLÉGR. PÉOBELGE

ANNEXE
ML/TV
DACT.

CONSEIL GÉNÉRAL DU PARTI OUVRIER BELGE

MAISON DU PEUPLE
RUE J. STEVENS. 17
BRUXELLES



PRIÈRE DE RAPPELER DANS LA RÉP.
INDEX C/VIII/51

ENTRADA 17 ABR. 1933.

Bruxelles, le 13 avril 1933.

Número 1096

Chers Camarades,

Le Conseil Général de notre Parti compte s'occuper actuellement du problème du "front unique".

Désirant disposer d'une documentation non seulement complète, mais aussi récente, il m'a chargé de vous écrire afin de connaître les décisions qui auraient été prises par les autres sections de l'Internationale Ouvrière Socialiste.

Puis-je vous demander, dans cet ordre d'idées :

- 1°/ si votre Parti a pris attitude à l'égard du problème du "front unique";
- 2°/ si votre Parti a pris attitude à l'égard du groupe émanant du "Congrès d'Amsterdam".

Vous saurez sans doute que le "congrès mondial contre la guerre" qui eut lieu à Amsterdam en août 1932 et qui fut visiblement, dès le début, une tentative communiste en vue de réaliser le "front unique par le bas", semble s'être transformé en organisme permanent. C'est précisément parce que des incidents ont surgi chez nous à ce propos, qu'une décision doit être prise.

En vous remerciant d'avance pour tout ce que vous voudrez avoir l'obligeance de nous faire savoir, nous vous saluons bien fraternellement.

Le Secrétaire général,

Madrid, 20 de Abril 1933. 4

Parti Ouvrier Belge
B r u x e l l e s

Chers camarades:

Nous avons reçu votre lettre du 13 courant C/VIII/51 dans la quelle vous nous demandez renseignements sur le front unique.

En reponse a vos questions nous avons a vous dire:

1^o.- Que notre Parti n' a pas eu a prendre position sur le probleme du "front unique".

2^o.- Meme reponse en ce qui concerne le groupement émanant de "Congrès d' Amsterdam".

Nous attendons pour examiner ces deux questions les instructions que voudra bien nous donner au moment voulu la Secretariat de l' Internationale Socialiste.

Veillez chers camarades agree nos salutations socialistes.

204-ES/CR.

Le Secretaire Général.



CONSEIL GÉNÉRAL DU
PARTI OUVRIER BELGE

MAISON DU PEUPLE
RUE J. STEVENS, 17
BRUXELLES

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :
J. VAN ROOSBROECK
TÉL. 11 68 40

TÉLÉPHONE }
BUREAU } 11 68 13
CHÈQUE POSTAL 4512
(G. VANDERVEKEN - BRUX.)
ADR. TÉLÉGR. PÉOBELGE

PRIÈRE DE RAPPELER DANS LA RÉP.
INDEX

C/XIV/1/1

ENTRADA 22 MAYO 1933

Bruxelles, le 16 mai 1933.

7309

ANNEXE

DACT

MI/TV

Chers Camarades,

Notre Parti devra délibérer à bref délai au sujet des relations à établir entre les groupements d'espérantistes et les organisations socialistes ainsi qu'au sujet du problème des assurances. Dans le but de lui permettre de discuter en pleine connaissance de cause, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me renseigner sur l'attitude prise dans votre pays à cet égard.

Puis-je donc vous demander:

- 1°) quelles sont les relations existant entre votre Parti et les groupements d'espérantistes?
- 2°) quel est le point de vue de votre Parti à l'égard du monopole des assurances (vie, incendie, accidents, etc...)?

-:-

Je profite de l'occasion pour vous demander de bien vouloir nous envoyer, si ce n'est déjà fait, un exemplaire du dernier rapport paru au sujet de l'activité de votre Parti.

Nous venons de vous adresser le recueil de nos rapports pour la période de 1931 et 1932 et espérons que vous l'aurez déjà reçu.

Puis-je me permettre de vous demander de bien vouloir nous adresser régulièrement un exemplaire de toutes vos publications? Nous vous remercions bien vivement d'avance.

Bien fraternellement,

J. Van Roosbroeck

6

Madrid, le 26 mai 1933.

Conseil Général du Parti Ouvrier Belge
Maison du Peuple -Rue J. Stevens, 17-
BRUXELLES

Chers camarades:

Nous avons reçu votre lettre du 16 mai dans la quelle vous nous demandez quelle est notre opinion et relations avec les groupements esperantistes et aussi sur le monopole des assurances sociales.

En ce qui concerne les groupements esperantistes lors du dernier Congrès du Parti une déclaration fut approuvée de sympathie pour l'esperanto. Il y'a des groupements a Madrid et en province absolument independents.

Quant au monopole des assurances nous sommes partisans de la nationalisation des assurances mais jusqu'ici notre Parti n'a pas eu a intervenir a ce suget.

Nous vous adressons par courrier apart le rapport moral de notre dernier Congrès. Nous vous enverrons por la suite toutes les publications du Parti.

Nous n'avons par reçu le recueil de vos rapports dont il est question dans votre lettre et nous vous prions de l'envoyer a l'adresse suivante:

Parti Socialiste, Carranza 20.

Veillez chers camarades agreez nos salutations fraternelles.

LE SECRETAIRE.

764-ES/CR.



CONSEIL GÉNÉRAL DU
PARTI OUVRIER BELGE

7
MAISON DU PEUPLE
RUE J. STEVENS, 17
BRUXELLES

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :
J. VAN ROOSBROECK
TÉL. 11 68 40



PRIÈRE DE RAPPELER DANS LA RÉP.
INDEX.....

TÉLÉPHONE }
BUREAU } 11 68 13
CHÈQUE POSTAL 4512
(G. VANDERVEKEN - BRUX.)
ADR TÉLÉGR. PÉOBELGE

ENTRADA 27 JUN. 1933

8934

C/II/14/3

Bruxelles, le 23 juin 1933.

ANNEXE

DAGR.

ML/TV

Chers Camarades,

Notre gouvernement, faisant usage de "Pouvoirs spéciaux" qui lui ont été accordés par sa majorité au Parlement, a pris une série d'arrêtés frappant les traitements du personnel de l'Etat, les pensions de vieillesse, les indemnités de chômage et, en général, toutes les dépenses d'ordre social.

Les classes laborieuses protestent énergiquement. Nous organisons en ce moment un vaste pétitionnement en vue d'obtenir la dissolution des Chambres et de nouvelles élections.

Puis-je vous demander, à l'effet d'y puiser, le cas échéant, des indications utiles, de me faire savoir:

- 1° si le Gouvernement a introduit des restrictions de ce genre dans votre pays?
- 2° si votre classe ouvrière a entamé une action quelconque contre le gouvernement, en raison de mesures éventuelles restreignant les dépenses d'ordre social?
- 3° dans l'affirmative, quelle action votre classe ouvrière a entamé?
- 4° quel est l'esprit qui anime votre classe ouvrière en ce moment?

Puis-je vous prier de me faire parvenir le plus tôt possible, en français, en anglais ou en allemand, la réponse aux questions qui précèdent?

Je vous remercie bien vivement d'avance et vous salue fraternellement.

J. Van Roosbroeck
Secrétaire général.

Madrid, 27 de junio de 1933.

Consejo General del Partido Obrero Belga
Rue J. Stevens, 17
BRUXELLES

Estimados camaradas:

Recibimos vuestra atenta comunicación fecha 23 del corriente y a la cual tenemos el gusto de contestar.

Afortunadamente en nuestro país no se ha adoptado ninguna resolución que tienda a reducir las ventajas obtenidas por la clase trabajadora, sino por el contrario, se han promulgado nuevas disposiciones legales que la favorecen. En consecuencia, no hemos tenido necesidad de producir ninguna acción contra el Gobierno, en razón de tales medidas, sino más bien en apoyo con la legislación promulgada por la República.

Os deseamos todo el éxito en vuestras luchas y quedamos vuestros fraternalmente.

1141-EF/CR.

EL SECRETARIO.

Madrid, 30 de Junio de 1933. 9.

Au Conseil Général du Parti Ouvrier Belge
Rue J. Stevens, 17
BRUXELLES

Chers camarades,

A votre aimable communication du 23 juin nous avons le plaisir de répondre le suivant:

Heureusement, en Espagne, non seulement on n'a pas adopté des mesures législatives ou administratives qui tendent à réduire les avantages obtenues par la classe ouvrière, mais, tout au contraire, on a promulgué des nouvelles lois qui favorisent aux travailleurs.

En conséquence, nous n'avons pas besoin d'actionner contre le Gouvernement auquel nous prêtons notre collaboration et notre appui.

Vous désirez les plus grands succès dans vos luttes, nous sommes fraternellement à vous.

LE SECRETAIRE.

1189-TM/GR.

Van Roosbroeck



CONSEIL GÉNÉRAL DU
PARTI OUVRIER BELGE

MAISON DU PEUPLE
RUE J. STEVENS. 17
BRUXELLES

20

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :
J. VAN ROOSBROECK
TÉL. 16840

TÉLÉPHONE }
BUREAU } 168.12
CHÈQUE POSTAL 4512
(G. VANDERVEKEN - BRUX.)
ADR. TÉLÉGR. PÉOBELGE



PRIÈRE DE RAPPELER DANS LA RÉP.
C/XV/I.

ENTRADA 15 ENE. 1934

Número 285

Bruxelles, 12 janvier 1934.

I/T
ANNÉE

Dact.

Chers amis,

Après une carrière assez bien remplie j'ai cru pouvoir prendre ma retraite comme secrétaire général du P.O.B. et résister aux démarches qui avaient été faites par mes amis, pour m'amener à conserver ne fût-ce qu'une partie de mes attributions au secrétariat.

Je compte consacrer les années et les forces qui me restent à exercer mon mandat parlementaire et ma fonction de trésorier de l'Internationale.

Dorénavant le Parti Ouvrier Belge sera dirigé par un Comité directeur, composé comme suit: Emile Vandervelde, président; Henri de Man, vice-président; Jean Delvigne et Auguste De Block, secrétaires.

Toute la correspondance destinée au Parti devra être adressée au "Comité directeur du P.O.B., Maison du Peuple, 17 rue Joseph Stevens, Bruxelles."

Quant à la correspondance qui me serait personnellement envoyée, je prie mes amis de me l'adresser à mon domicile privé: Avenue Henri Hollevoet 17, Molenbeek Saint Jean - Bruxelles.

Au moment de quitter mes fonctions je ne puis m'empêcher de dire à mes amis de l'étranger que je conserverai un excellent souvenir des relations fraternelles que j'ai entretenues avec eux pendant tant de longues années.

J'aurai évidemment le plaisir de rencontrer encore certains d'entre eux lors des réunions de l'I.O.S. Je m'en réjouis bien vivement d'avance et, en attendant, j'adresse à tous, l'expression de mon inaltérable amitié.

Croyez-moi votre toujours fraternellement dévoué,

J. Van Roosbroeck

Madrid, 18 janvier 1934. ✓ 11

M. Joseph Van Roosbrouck
A. Henri Hollevoet 17 Molenbeek Saint Jean
BRUXELLES

Cher camarade:

Nous avons pris connaissance a la Comission Executive du Parti Socialiste de votre lettre du 12 janvier dans la quelle nous apprenons avec regret votre resolution de prendre votre retraite apres bien des annees au Secretariat du Parti Belge.

Il faut esperer que pour longtemps encore vous rendré bien des services au proletariat soit comme senateur, soit comme tresorier de la I.O.S.

Croyez cher camarade a nos sentiments fraternelles,

LE SECRETAIRE.

5950-ES/CR.

Madrid, 18 janvier 1934.

12

Parti Ouvrier Belge
Comite Directeur
Maison du Peuple
BUXELLES

Cher camarades:

Nous avons suivi ici vos travaux en ce qui concerne le Plan du travail Henri de Man ainsi que votre Congres etant pris ici par des preoccupations semblables.

Il va sans dire donc que nous avons un gran interet a connoitre le Plan du travail dans tout son ampleur et aussi les debats qui se sont produits a votre Congres et nous vous serrions infiniment gres si vous voulez bien nous en envoyer quatre exemplaires aussi tot qu'il vous sera possible.

Veillez chers camarades agreer nos salutations fraternelles,

LE SECRETAIRE.

5951-ES/CR.